



La brebis raïole, vedette de la Journée de la laine

La 5^e édition de la Journée de la laine*, le 27 août à Génolhac, a remporté un vif succès. La laine locale, tout particulièrement celle de brebis raïole, y a été mise à l'honneur : un défilé de mode, sur le thème du gilet de berger, a conquis le public venu en nombre, et une convention de partenariat entre le Parc national et le Syndicat des éleveurs de brebis raïole a été signée.

En mai dernier, le Parc national a initié un concours de créateurs textiles amateurs et professionnels intitulé « Réinventez le gilet du berger ! ».

La matière première, de la laine de brebis raïole sous diverses formes - nappe de laine, tissu, fil...- a été achetée par le Parc aux éleveurs membres du Syndicat des éleveurs de brebis raïole et fournie, en juin, aux quinze créateurs participant qui devaient finaliser leurs réalisations au plus tard le 13 août.

Samedi après-midi, dans le jardin ombragé de la Maison du Parc (maison Font-Vive), des « mannequins d'un jour » ont défilé dans de superbes gilets mêlant originalité et technicité - tissage, tricot, couture, feutre, broderie et teintures naturelles - devant un public enthousiaste et un jury de huit personnes dont une majorité de professionnels :

- Laurence Dayet, directrice-adjointe du Parc national des Cévennes,
- Dominique Cardon, directrice de recherche émérite au CNRS, archéologue textiles et teintures naturelles,
- Cyril Bresset, couturier-tailleur à Cognac,
- Lena Mancec, feutrière,
- Marie-Thérèse Chaupin, coordinatrice de l'association Atelier Laines d'Europe et spécialiste de la filière laine,
- Michelle Jallet, formatrice à l'École du Merle (formation de bergers),
- Christiane Pinet, tisserande et spécialiste du filage,
- Catherine Binot, présidente du Syndicat des éleveurs de brebis raïole.

Trois créatrices ont été primées :

- 1^{er} prix (500 €) : Christina Von Wsocki, éleveuse et créatrice lainière à Florac

Contact presse : Catherine Dubois
Tél : +33 (0)4 66 49 53 48 - Mob : 06 99 76 20 20
catherine.dubois@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes
6 bis place du Palais – 48400 Florac



- 2^e prix (300 €) : Delphine Atché, responsable du pôle accueil du Pays de Roquefort à Lapeyre (Aveyron)
- 3^e prix (200 €) à Aurore Guitton, couturière et mercère à Florac

Par ailleurs, des « coups de cœur » ont été attribués aux créatrices Clarisse Pilet, Monette et Barbara Mornet, et France Cirillo.

Une exposition de ces créations lainières est prévue à l'automne dans les maisons du Parc.

Le public a pu également assister à la présentation et à la signature d'une convention de partenariat pour la valorisation de la laine de brebis raïole entre le Parc national et le Syndicat des éleveurs de brebis raïoles. Cette convention matérialise le soutien du Parc national à la structuration d'une filière de valorisation de la laine auprès des éleveurs et des artisans locaux. Elle s'inscrit dans la mise en œuvre de la charte du Parc national au titre de « l'accompagnement de la diversification des productions » et du « soutien au développement de la transformation et de la commercialisation en circuits courts ».

**La Journée de la laine est organisée par le Parc national des Cévennes, la communauté de communes des Hautes Cévennes et la commune de Génolhac.*

Retrouvez toutes les actualités du Parc national des Cévennes sur www.cevennes-parcnational.fr

Créé en 1970, le Parc national des Cévennes, seul parc national français habité de moyenne montagne, se compose d'un cœur protégé de 935 km² et d'une aire d'adhésion de près de 1 750 km², répartis sur 127 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche. Il possède un patrimoine naturel, culturel et paysager remarquable qui lui a valu en 1985, un classement en Réserve de biosphère et en 2011, son inscription au Patrimoine mondial de l'humanité.